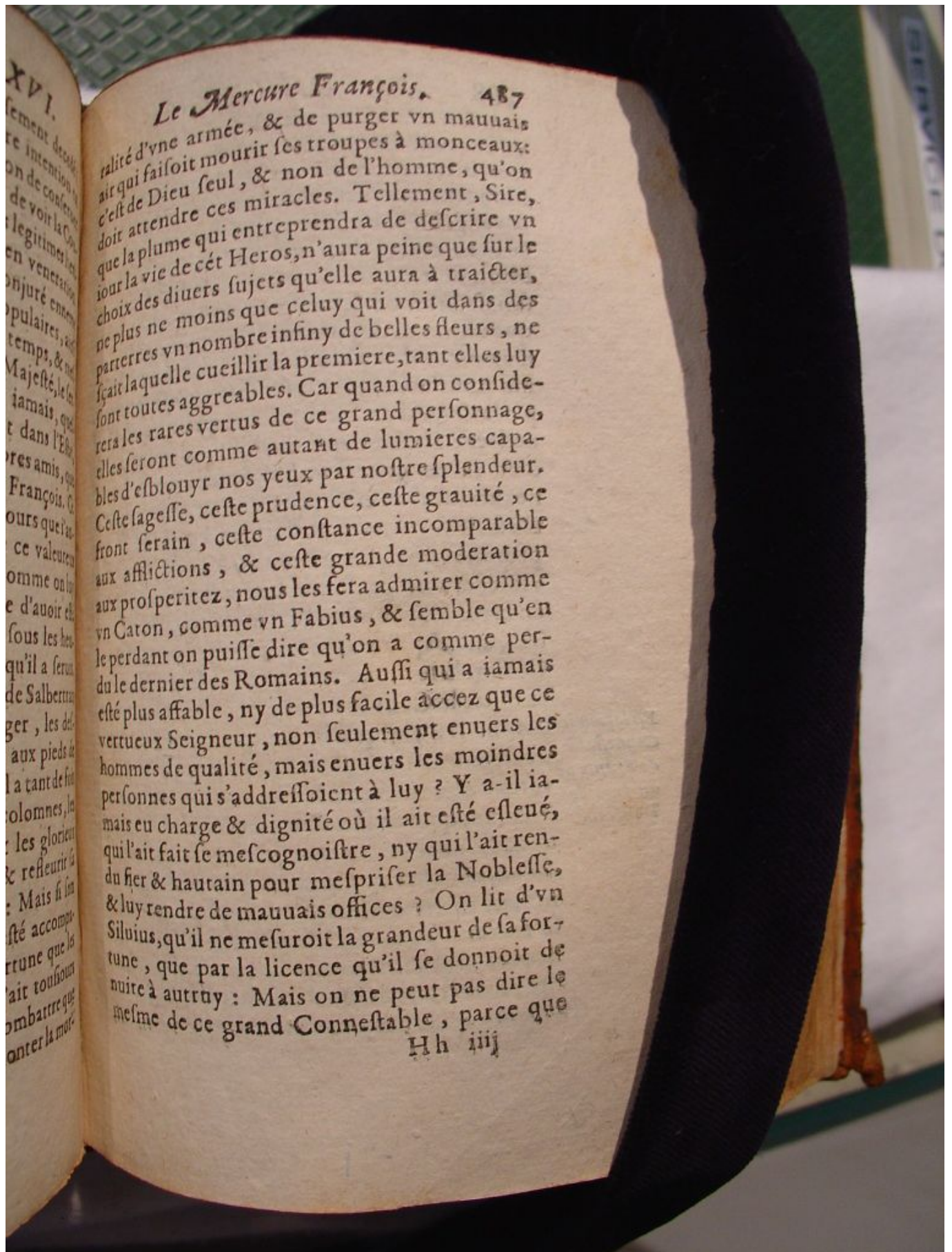


1626_487.jpg

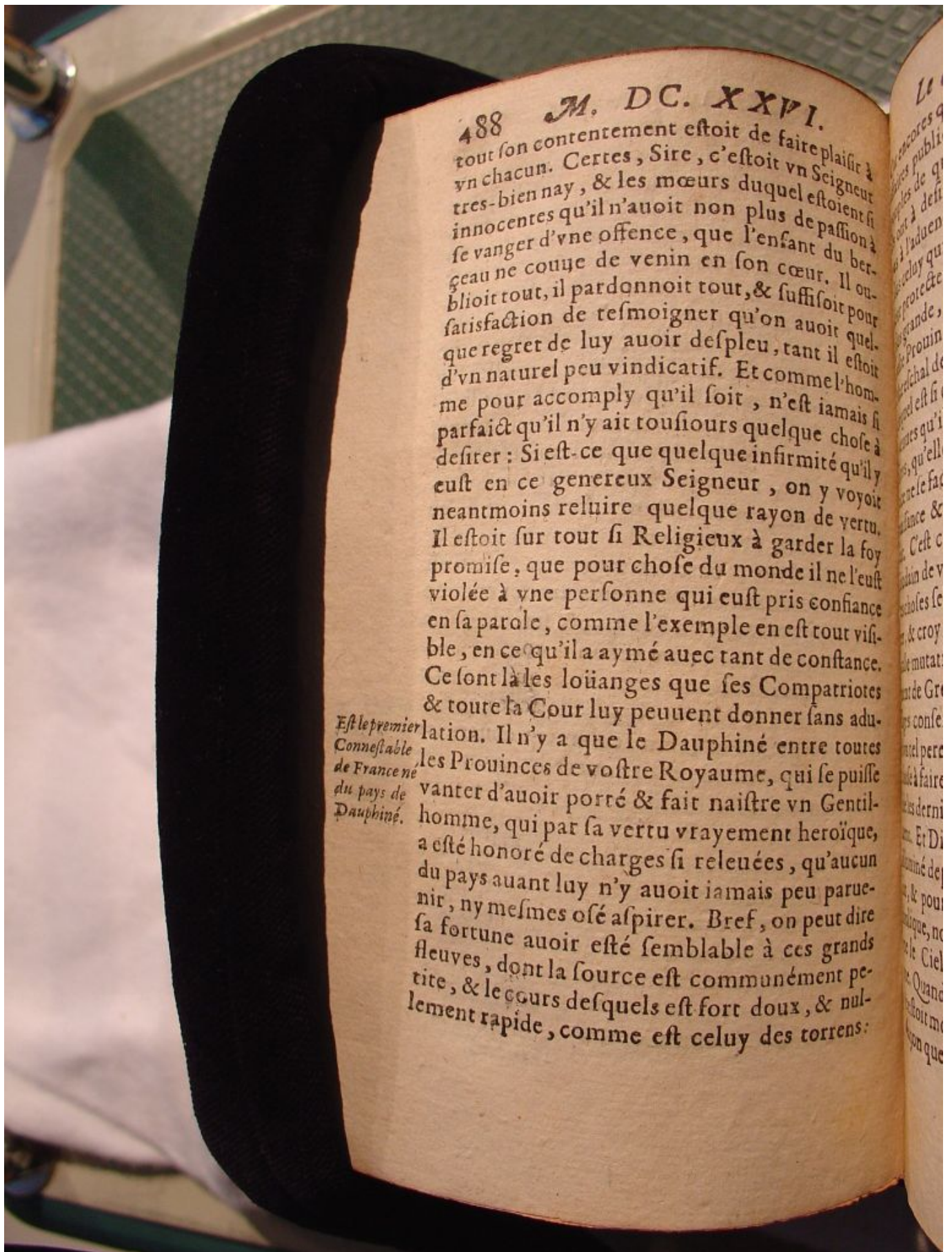


Le Mercure François. 487

ralité d'une armée, & de purger vn mauuais
air qui faisoit mourir ses troupes à monceaux:
c'est de Dieu seul, & non de l'homme, qu'on
doit attendre ces miracles. Tellement, Sire,
que la plume qui entreprendra de descrire vn
iour la vie de cét Heros, n'aura peine que sur le
choix des diuers sujets qu'elle aura à traicter,
ne plus ne moins que celuy qui voit dans des
parterres vn nombre infiny de belles fleurs, ne
sait laquelle cueillir la premiere, tant elles luy
sont toutes agreables. Car quand on confide-
ra les rares vertus de ce grand personnage,
elles seront comme autant de lumieres capa-
bles d'esblouyr nos yeux par nostre splendeur.
Ceste sagesse, ceste prudence, ceste grauité, ce
front serain, ceste constance incomparable
aux afflictions, & ceste grande moderation
aux prosperitez, nous les fera admirer comme
vn Caton, comme vn Fabius, & semble qu'en
le perdant on puisse dire qu'on a comme per-
du le dernier des Romains. Aussi qui a iamais
esté plus affable, ny de plus facile accez que ce
vertueux Seigneur, non seulement enuers les
hommes de qualité, mais enuers les moindres
personnes qui s'adressoient à luy? Y a-il ia-
mais eu charge & dignité où il ait esté esleué,
qui l'ait fait se mesconnoistre, ny qui l'ait ren-
du fier & hautain pour mespriser la Noblesse,
& luy rendre de mauuais offices? On lit d'vn
Siluius, qu'il ne mesuroit la grandeur de sa for-
tune, que par la licence qu'il se donnoit de
nuire à autrny: Mais on ne peut pas dire le
mesme de ce grand Connestable, parce que

H h iiii

1626_488.jpg

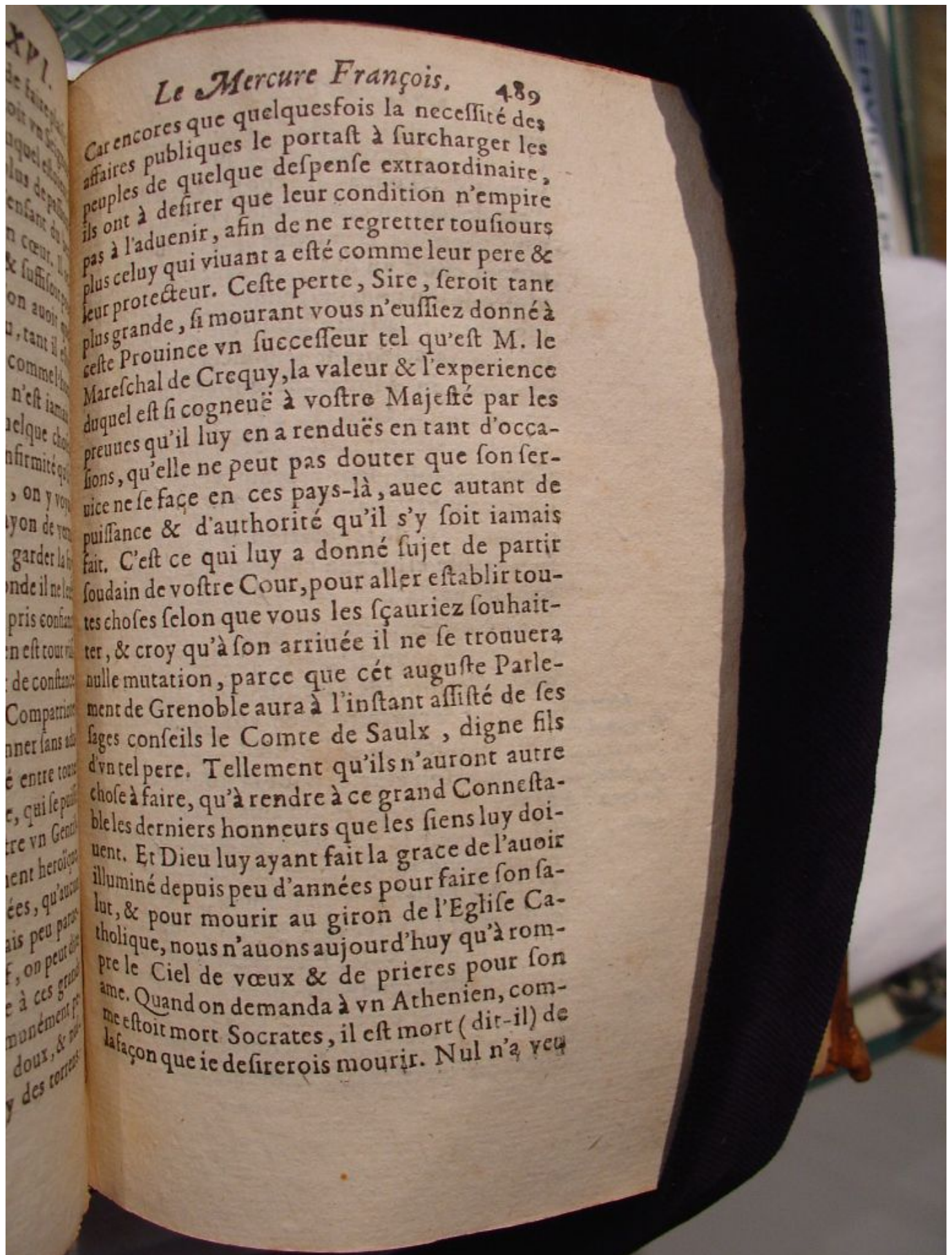


488 M. DC. XXVI.

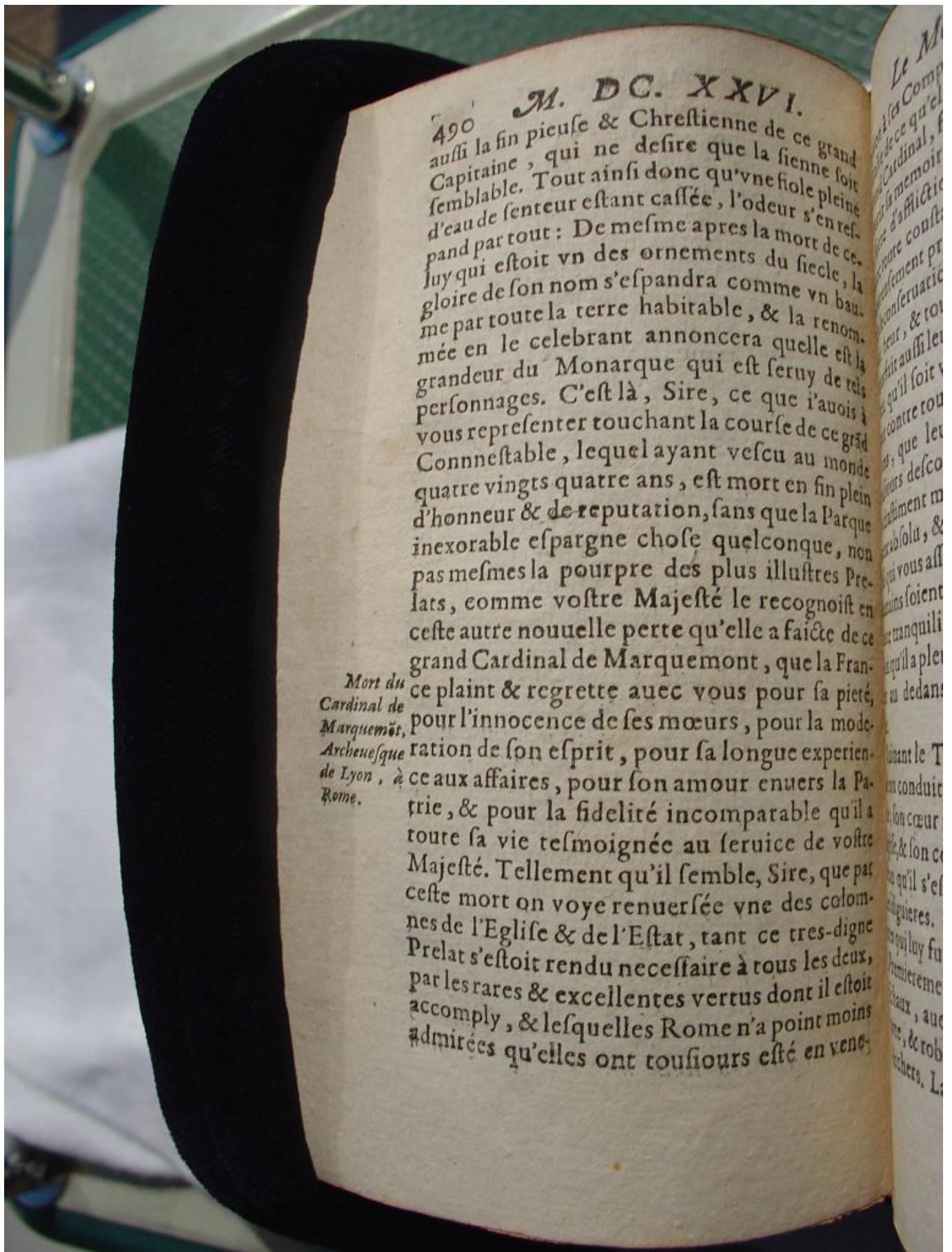
488 tout son contentement estoit de faire plaisir à vn chacun. Certes, Sire, c'estoit vn Seigneur tres-bien nay, & les mœurs duquel estoient si innocentes qu'il n'auoit non plus de passion si se vanger d'une offence, que l'enfant du bergeau ne couye de venin en son cœur. Il oublioit tout, il pardonnoit tout, & suffisoit pour satisfaction de tesmoigner qu'on auoit pour que regret de luy auoir despleu, tant il estoit d'un naturel peu vindicatif. Et comme l'homme pour accomplir qu'il soit, n'est iamais si parfait qu'il n'y ait tousiours quelque chose à desirer: Si est-ce que quelque infirmité qu'il y eust en ce genereux Seigneur, on y voyoit neantmoins reluire quelque rayon de vertu. Il estoit sur tout si Religieux à garder la foy promise, que pour chose du monde il ne l'eust violée à vne personne qui eust pris confiance en sa parole, comme l'exemple en est tout visible, en ce qu'il a aymé avec tant de constance. Ce sont là les loüanges que ses Compatriotes & toute la Cour luy peuuent donner sans adulation. Il n'y a que le Dauphiné entre toutes les Prouinces de vostre Royaume, qui se puisse vanter d'auoir porté & fait naistre vn Gentilhomme, qui par sa vertu vrayement heroïque, a esté honoré de charges si releuées, qu'aucun du pays auant luy n'y auoit iamais peu paruenir, ny mesmes osé aspirer. Bref, on peut dire sa fortune auoir esté semblable à ces grands fleuves, dont la source est communément petite, & le cours desquels est fort doux, & nullement rapide, comme est celuy des torrens:

*Est le premier
Conestable
de France né
du pays de
Dauphiné.*

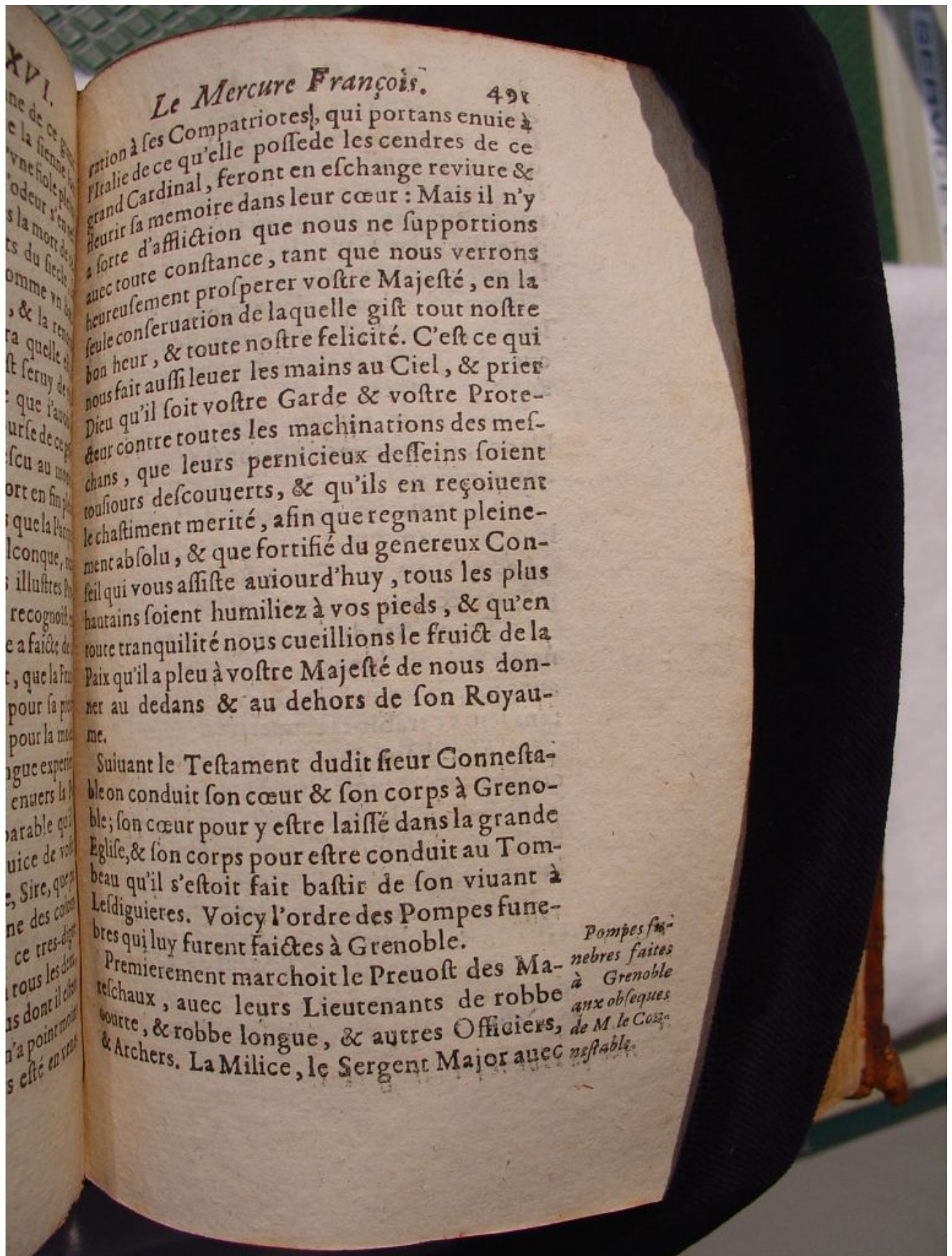
1626_489.jpg



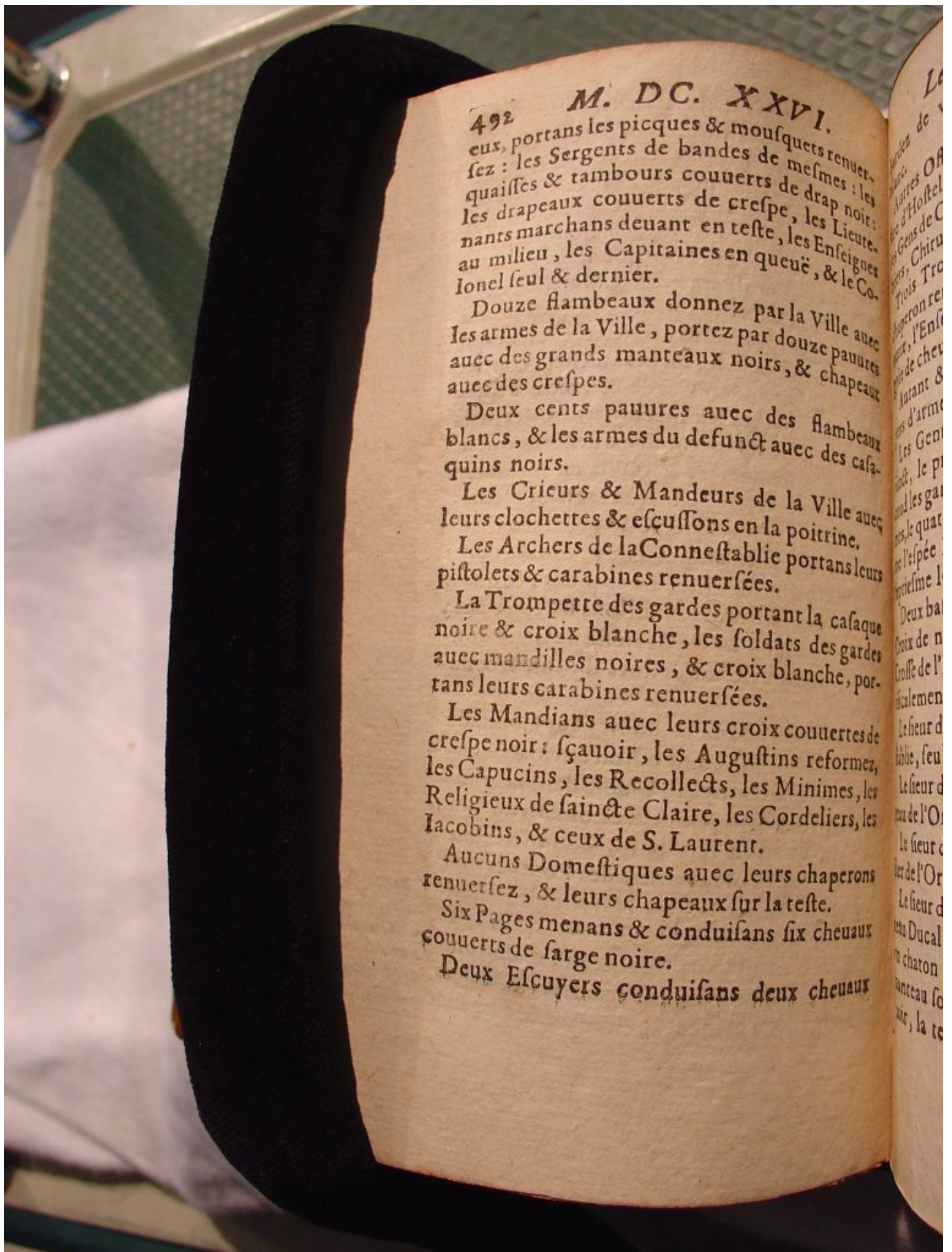
1626_490.jpg



1626_491.jpg



1626_492.jpg



492 M. DC. XXVI.

eux, portans les picques & mousquets renuersez : les Sergents de bandes de mesmes : les quaiſſes & tambours couuerts de drap noir : les drapeaux couuerts de crespes, les Lieutenants marchans deuant en teste, les Enseignes au milieu, les Capitaines en queuë, & le Colonel seul & dernier.

Douze flambeaux donnez par la Ville avec les armes de la Ville, portez par douze pauures avec des grands manteaux noirs, & chapeaux avec des crespes.

Deux cents pauures avec des flambeaux blancs, & les armes du defunct avec des casaquins noirs.

Les Crieurs & Mandeurs de la Ville avec leurs clochettes & escussions en la poitrine.

Les Archers de la Connestablie portans leurs pistolets & carabines renuerſées.

La Trompette des gardes portant la casaque noire & croix blanche, les soldats des gardes avec mandilles noires, & croix blanche, portans leurs carabines renuerſées.

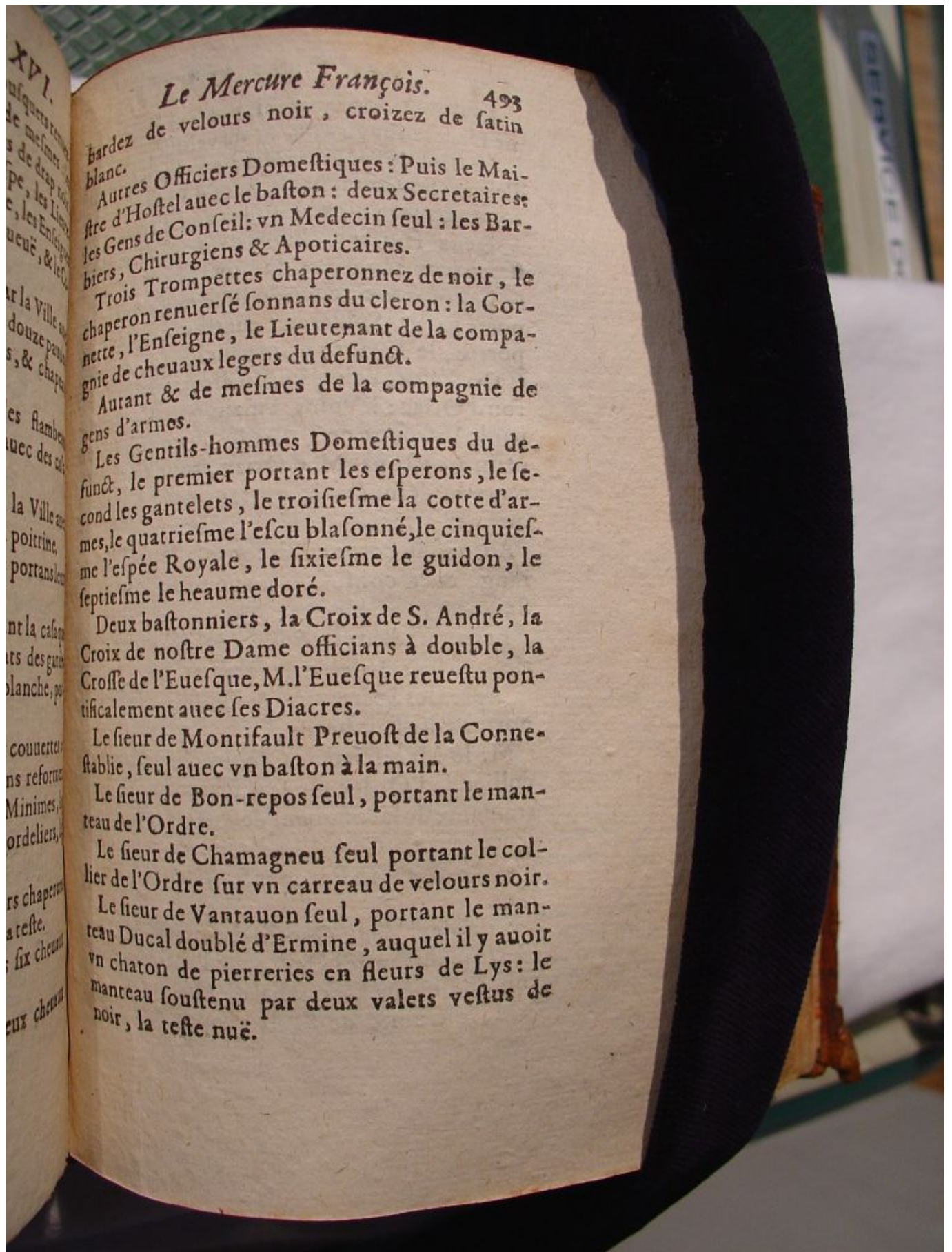
Les Mandians avec leurs croix couuertes de crespes noir : ſçauoir, les Augustins reformez, les Capucins, les Recollects, les Minimes, les Religieux de ſaincte Claire, les Cordeliers, les Iacobins, & ceux de S. Laurent.

Aucuns Domestiques avec leurs chaperons renuerſez, & leurs chapeaux sur la teste.

Six Pages menans & conduifans six cheuaux couuerts de ſarge noire.

Deux Escuyers conduifans deux cheuaux

1626_493.jpg



Le Mercure François. 493

bardez de velours noir, croizez de satin blanc.

Autres Officiers Domestiques: Puis le Maître d'Hostel avec le baston: deux Secretaires: les Gens de Conseil: vn Medecin seul: les Barbiers, Chirurgiens & Apoticaire.

Trois Trompettes chaperonnez de noir, le chaperon renuersé sonnans du cleron: la Cornette, l'Enseigne, le Lieutenant de la compagnie de cheuaux legers du defunct.

Autant & de mesmes de la compagnie de gens d'armes.

Les Gentils-hommes Domestiques du defunct, le premier portant les esperons, le second les gantelets, le troisieme la cotte d'armes, le quatrieme l'escu blasonné, le cinquiesme l'espée Royale, le sixiesme le guidon, le septiesme le heaume doré.

Deux bastonniers, la Croix de S. André, la Croix de nostre Dame officians à double, la Crosse de l'Euesque, M. l'Euesque reuestu pontificalement avec ses Diacres.

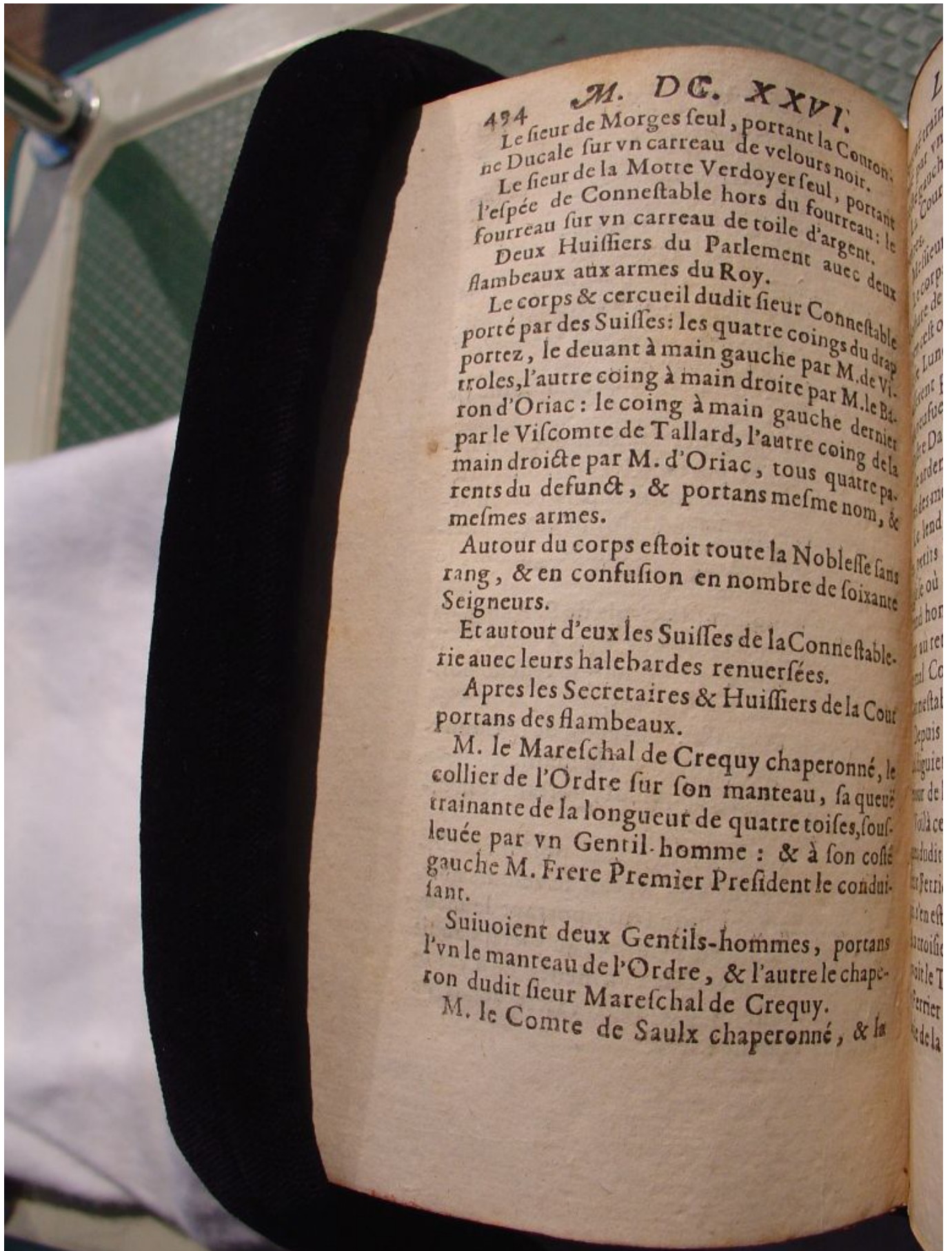
Le sieur de Montifault Preuost de la Connestablie, seul avec vn baston à la main.

Le sieur de Bon-repos seul, portant le manteau de l'Ordre.

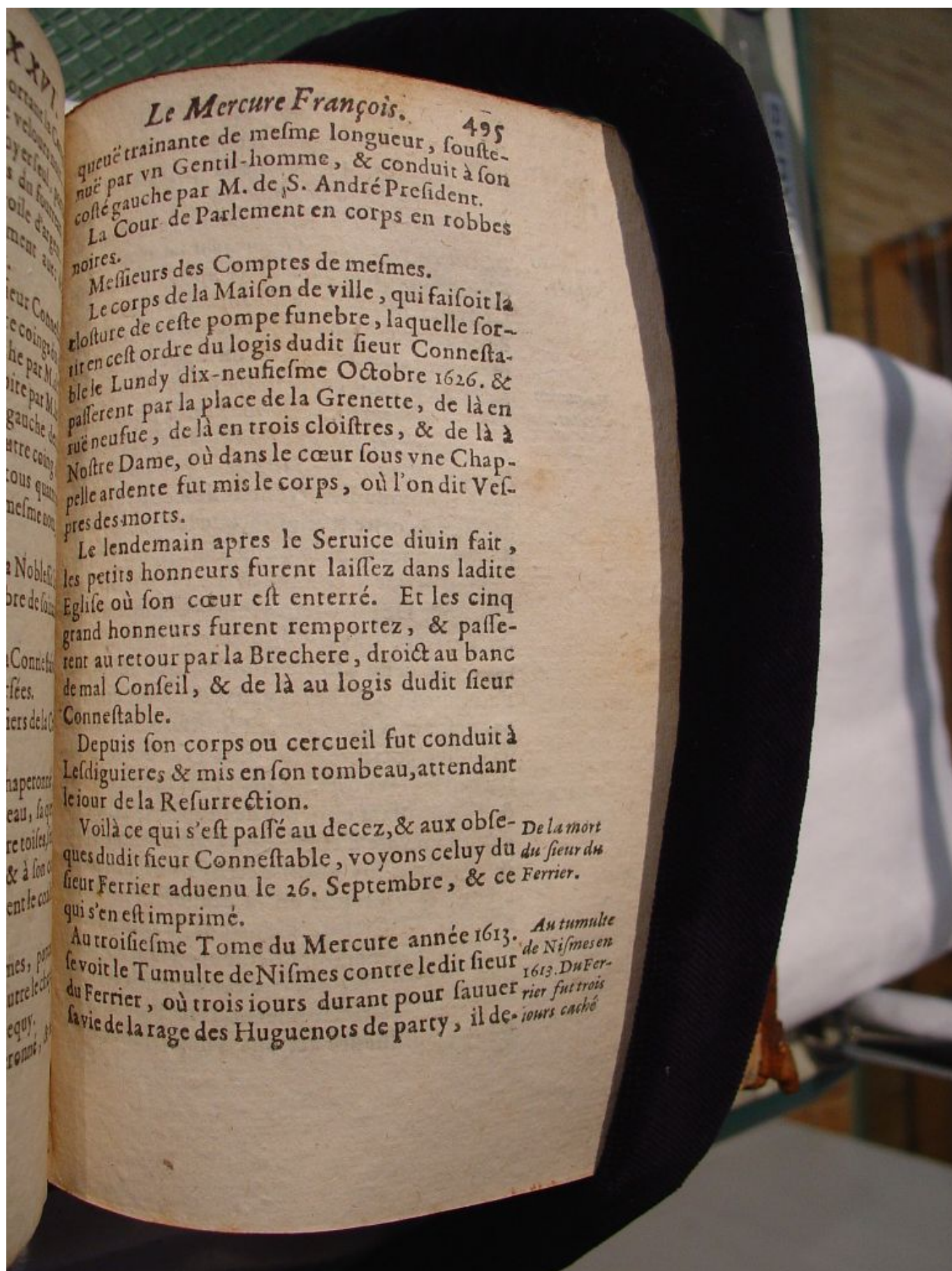
Le sieur de Chamagneu seul portant le collier de l'Ordre sur vn carreau de velours noir.

Le sieur de Vantauon seul, portant le manteau Ducal doublé d'Ermine, auquel il y auoit vn chaton de pierreries en fleurs de Lys: le manteau soustenu par deux valets vestus de noir, la teste nuë.

1626_494.jpg



1626_495.jpg



Le Mercure François.

495

queuë trainante de mesme longueur, soustenuë par vn Gentil-homme, & conduit à son costé gauche par M. de S. André President.

La Cour de Parlement en corps en robes noires.

Messieurs des Comptes de mesmes.

Le corps de la Maison de ville, qui faisoit la closture de ceste pompe funebre, laquelle sortit en cest ordre du logis dudit sieur Connestable le Lundy dix-neufiesme Octobre 1626. & passerent par la place de la Grenette, de là en rue neufue, de là en trois cloistres, & de là à Nostre Dame, où dans le cœur sous vne Chapelle ardente fut mis le corps, où l'on dit Vespres des morts.

Le lendemain apres le Service diuin fait, les petits honneurs furent laissez dans ladite Eglise où son cœur est enterré. Et les cinq grand honneurs furent remportez, & passerent au retour par la Brechere, droict au banc de mal Conseil, & de là au logis dudit sieur Connestable.

Depuis son corps ou cercueil fut conduit à Lelidiguières & mis en son tombeau, attendant le iour de la Resurrection.

Voilà ce qui s'est passé au decez, & aux obseques dudit sieur Connestable, voyons celuy du sieur Ferrier aduenu le 26. Septembre, & ce qui s'en est imprimé.

De la mort du sieur du Ferrier.

Au troisieme Tome du Mercure année 1613. se voit le Tumulte de Nismes contre ledit sieur du Ferrier, où trois iours durant pour sauuer sa vie de la rage des Huguenots de party, il de-

Au tumulte de Nismes en 1613. Du Ferrier fut trois iours caché

1626_496.jpg

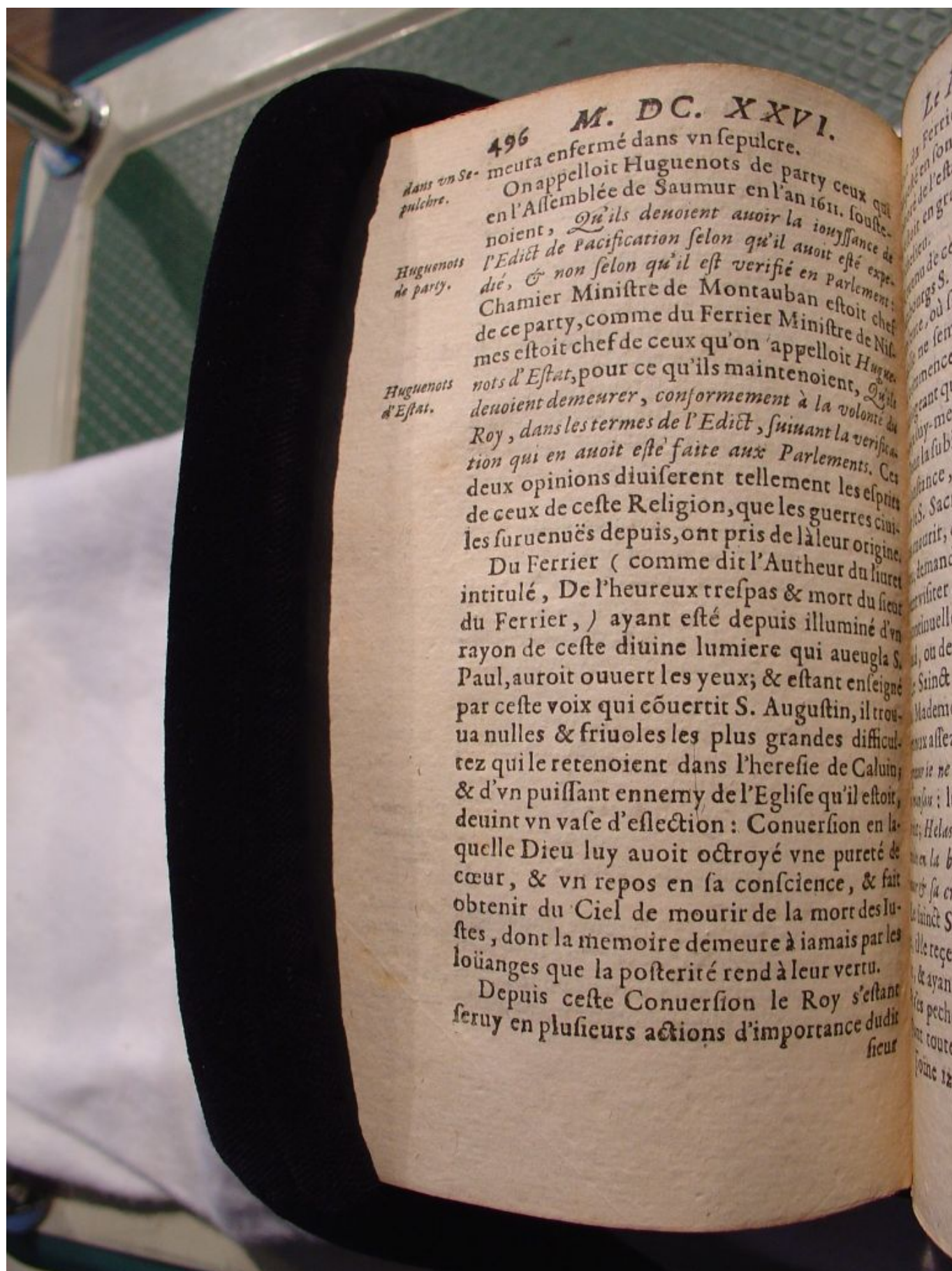


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan